

La sécurité dans la construction de routes



Français – Ce journal paraît également en allemand, italien, espagnol, portugais et serbo-croate.

SBV Schweizerischer Baumeisterverband
SSE Società Suisse des Entrepreneurs
SSIC Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impresaris-Costructurs



1 Des matériaux d'excavation comme butte de sécurité.



2 Boire suffisamment.



3 Des habits voyants et réfléchissants.



4 Des barrières bien posées.



5 Un parage sûr.



6 Une vitesse adaptée.



8 Un dépôt de matériel bien organisé.



7 Un bon éclairage.



9 Une organisation du travail claire.



10 Des habits anti-UV.

Renseignements

BST – Bureau pour la sécurité au travail de la SSE

Suisse Romande

Bureau pour la sécurité au travail de la SSE
Case postale 21
1000 Lausanne 22
Tél. 021 646 18 29
Fax 021 646 42 14
E-mail info@sse-srl.ch
Internet www.b-f-a.ch

Deutsche Schweiz

Beratungsstelle für Arbeitssicherheit des SBV
Weinbergstrasse 49
8035 Zürich
Tel. 01 258 82 31
01 258 83 04
Fax 01 258 83 21
E-Mail bfa@baumeister.ch
Internet www.b-f-a.ch

Svizzera Italiana

Ufficio di consulenza per la sicurezza sul lavoro della SSIC
Viale Portone 4
6501 Bellinzona
Tel. 091 825 54 23
Fax 091 825 75 38
E-mail ucsl@ssic-ti.ch
Internet www.b-f-a.ch

Règles de sécurité pour constructeur de routes

- 1 Lorsque l'on coupe le trafic sur une route ou une voie de circulation, l'utilisation des matériaux d'excavation ou des gravats permet de créer des buttes de sécurité pour protéger les ouvriers qui travaillent. On peut aussi utiliser des engins de chantiers.
- 2 Par grosses chaleurs, le corps a besoin de plusieurs litres d'eau par jour. Boire est donc important, mais la journée il faut absolument renoncer à l'alcool qui aggrave le problème.
- 3 Les habits de sûreté doivent être de couleur voyante et munis de bandes réfléchissantes.
- 4 Sur l'image 4 on voit comment installer une signalisation: une latte simple du côté de la circulation. Sinon, des doubles lattes tout autour du chantier. Deux barrières disposées verticalement au début du chantier avec un panneau de circulation «attention chantier» à environ 2 m. de haut. Toutes les lattes au début du chantier sont munies de bandes réfléchissantes. Une barrière verticale à la fin du chantier. Les lampes clignotantes doivent être placées correctement.
- 5 Les machines de chantier doivent être correctement parkées, elles ne doivent pas gêner la circulation, il faut les sécuriser afin de les empêcher de rouler, le godet doit être à terre et il faut prendre les mesures pour éviter les démarrages intempestifs.
- 6 Les pistes de chantier droites et longues invitent à rouler vite, il faut se modérer et constamment adapter sa vitesse.
- 7 Les chantiers sont plus sûrs la nuit s'ils sont bien éclairés. Il faut cependant prendre garde à ce que les conducteurs ne soient pas éblouis.
- 8 Sur les chantiers routiers, la place manque souvent. Une bonne gestion des matériaux et des stocks facilite le travail, accroît l'efficacité et apporte plus de sécurité.
- 9 Dans la zone d'asphaltage, les camions, les rouleaux et autres machines circulent dans un espace restreint. Pour cette raison, une bonne organisation, des habits visibles et du personnel formé sont importants. Aucune personne étrangère au chantier ne doit y pénétrer.
- 10 Habits recommandés: chaussures de sécurité supportant la chaleur, pantalons longs, chemise ou T-shirt, casque, bandes réfléchissantes au moins sur un habit. Pour des travaux spéciaux, des protections de l'oeil, des lunettes de protection et un masque à poussière peuvent être nécessaires.

Prestations

La Société Suisse des Entrepreneurs SSE dispose d'un bureau pour la sécurité au travail BST avec siège à Zurich et filiales à Lausanne et Bellinzona. Les activités du BST sont régies par un contrat entre la SSE et la Suva. Les prestations du BST se concentrent sur trois domaines:

Conseils, Formation, Publications.

Les prestations du BST s'adressent à toutes les entreprises du secteur principal de la construction et sont en principe gratuites.

Publications sur ce thème

- Loi fédérale sur la circulation routière (LCR)
- Ordonnance sur la signalisation routière (OSR)
- Signalisation des chantiers sur autoroutes et semi-autoroutes: SN 640 885c, Vereinigung Schweizer Strassenbaufachleute VSS, Zürich
- Signalisation temporaire sur routes principales et secondaires: SN 640 886, Vereinigung Schweizer Strassenbaufachleute VSS, Zürich
- Signalisation des chantiers 2005, Cadres de la construction suisse, Mühlegasse 10, 4603 Olten
- Checklist signalisation des chantiers. Bloc A5, Cadres de la construction suisse
- Liste de matériel, signalisation des chantiers. Bloc A5, Cadres de la construction suisse

Formation

Workshop: Korrekte Signalisation von Baustellen.
Cadres de la construction suisse, www.baukader.ch